



La France s'acharne sur les sacralités de l'islam

# Macron ou l'islamophobie assumée

P10

# le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°623 vendredi 30 octobre 2020 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

## Respirateurs artificiels et lits de réanimation made in Morocco



# Khalid Ait Taleb mouche Moulay Hafid

Le ministre du Commerce et de l'Industrie doit être dans ses petits souliers Berluti après le recadrage en règle dont il a fait l'objet de la part de son collègue de la Santé.

P9

Acquittement confirmé en appel de Abdelmoughit Slimani dans le procès de la CNSS



Abdelmoughit Slimani ancien secrétaire général de la CNSS.

# Réhabilité avec honneur

P8

L'entretien - à peine fictif de la semaine

Hamid Chabat, député istiqlalien



# Le passé décomposé est de retour

P11

## COVID-19 : LE PRÉSIDENT ALGÉRIEN TEBBOLINE HOSPITALISÉ

VOUS M'AVEZ ADMINISTRÉ LE MÊME TRAITEMENT PRIS PAR TRUMP ?

OUI, UN BON CONCENTRÉ DE JAVEL...



ZAG

Confus DE CANARD

## Mesures Covid de sens...

P2



Déconfiné de Canard

Côté BASSE-COUR

Permis de gaspiller

Le Covid s'approche de Benkirane

Le coronavirus dopé par l'effort physique ?

P6

## Vers la dissolution de l'AMPL ?

P4

# CONNECTÉS À LA RÉUSSITE

Maroc  
Telecom



# BOX

À PARTIR DE

# 199

DH /MOIS



[www.iam.ma](http://www.iam.ma)



# Confus de Canard



## Mesures Covid de sens...



**Abdellah Chankou**

Les mesures restrictives prises à l'échelle du grand Casablanca dès le mois d'août se sont avérées inopérantes. Elles n'ont pas en effet freiné, comme cela était espéré, la propagation du virus qui a bien au contraire poursuivi sa progression spectaculaire. Avec une croissance quotidienne du nombre des contaminations où la première région du pays se taille la part du lion, plus de 2.000 cas par jour dont près de la moitié rien que dans la préfecture de Casablanca. Un vrai casse-tête qui n'augure rien de bon.

Malgré ce constat qui montre clairement l'échec de la stratégie des mesures restrictives, le gouvernement a cru nécessaire et sans même procéder à la moindre évaluation, de les durcir dès lundi 26 octobre. Désormais : couvre-feu à partir de 21 heures jusqu'à 6 heures du matin, autorisation des seuls déplacements à caractère professionnel et pour des raisons de santé, fermeture des parcs et des terrains de proximité, interdiction des services de bus et de tramway au-delà du 21 heures, fermeture des cafés et restaurants à 20 heures... En plus de Casablanca, ce tour de vis administratif, annoncé via un communiqué gouvernemental, diffusé vendredi 19 octobre, concerne les provinces de Nouaceur, Mediouna, Mohammedia, Berrechid et Benslimane. Un tour de vis administratif car ce durcissement ne garantit au-

***Pas besoin d'être expert en épidémiologie ou virologie pour comprendre la nécessité absolue d'un retrait des personnes à risque de la circulation chaotique dans le grand Casablanca.***

cune efficacité sur le terrain à savoir l'arrêt de la dégradation de la situation épidémiologique en cassant la chaîne de transmission du virus. Le virus est là et il semble de plus en plus difficile, voire illusoire, d'en arrêter la circulation avec toutes les mesures restrictives au monde. Il est donc urgent que les autorités changent de fusil d'épaule et mettent en place un plan concret : le confinement des populations vulnérables dans la ville de Casablanca (malades chroniques et personnes âgées). Le reste des citoyens, jouissant d'une bonne santé, pouvant le cas échéant se soigner chez eux en cas de contamination comme c'est déjà le cas depuis plusieurs semaines.

L'isolement de cette catégorie vulnérable qu'il est criminel de laisser sortir dans une métropole de tous les risques permettra d'atteindre un objectif fondamental dans la lutte contre

le Covid-19 à l'échelle de toute la planète : la réduction de la pression sur les lits de réanimation dont le Maroc est sous-équipé de manière chronique, moins de 2.000 dans tout le pays tout en évitant qu'ils ne soient débordés face à un afflux trop important de malades.

C'est le seul moyen - et il est essentiel - de freiner réellement la progression des nouvelles admissions dans les services de réanimation de patients qui contractent des formes sévères. Le moment est venu de prendre cette mesure tant que le taux d'occupation des lits de réanimation à l'échelle nationale tourne autour de 32%. L'imprévoyance serait d'attendre que le système de santé national, déjà très mal en point, soit débordé sous la pression d'un afflux massif de cas graves pour réagir. Ce serait alors trop tard. Le personnel soignant n'aurait même pas la possibilité de faire le choix douloureux - comme ce fut le cas en Italie en mars dernier - des patients à traiter en priorité... Le drame serait de ne pouvoir soigner personne... Pas besoin d'être expert en épidémiologie ou virologie pour comprendre la nécessité absolue d'un retrait des personnes à risque de la circulation chaotique dans le grand Casablanca. Surtout que cette métropole a franchi depuis plusieurs jours le seuil des 60 % d'occupation des lits disponibles à l'échelle de la région. Les sujets vulnérables ainsi protégés, pas besoin de soumettre le pays à une batterie de mesures restrictives contreproductives qui impactent uniquement l'activité économique - sans pour autant réduire la dynamique du virus qui reste forte - tout en poussant les citoyens dans le maquis administratif - où aucune règle de distanciation sociale n'est respectée - des autorisations de se déplacer et de voyager qu'il faut obtenir auprès du pachaalik de leur lieu de résidence...

Le gouvernement doit regarder la réalité en face et arrêter de se lamenter sur le non-respect des gestes barrières (port du masque et distanciation sociale). Ce laisser-aller - si tant est que l'observation de ces précautions agisse réellement sur la dynamique de ce virus très mystérieux - est inhérent à la réalité sociale complexe de ce monstre urbain qu'est Casablanca où tout concourt (concentration démographique, souks désordonnés, marchés pleins à craquer, logements insalubres, transports en commun bondés...) à la promiscuité et à la difficulté du respect de la distance de sécurité. Parier sur un changement des comportements dans ce domaine revient à attendre Godot et perdre du temps au risque d'aggraver davantage une situation déjà alarmante. Persister dans cette voie, qui est en fait une impasse, est covid de sens... ●



# Côté BASSE-COUR



## Le Beurgois GENTLEMAN

### Khouribga, une ville française... (18)

**E**n 2020, nous célébrons le centenaire de la fondation de la ville de Khouribga qui coïncide avec l'anniversaire de naissance de « Le Bon », le troisième garçon du Seigneur Benji, ainsi qu'avec l'anniversaire de naissance de sa nièce « Claire ». A Mnina, où quelques familles vivent regroupées autour d'un point d'eau au nord de l'actuelle ville de Khouribga, Benji, le Seigneur de la bourgade, de retour d'une Zarka (expédition militaire) de gommiers contre les Zemmour, regarde au loin, songeur, se chamailler ses trois jeunes garçons. « Ztawri », l'aîné cherche des histoires à tout le monde. « Memet », grand buveur devant l'Eternel, a toujours un verre de thé à la main. Le Bon suit sa cousine Claire, déjà très « 7adga » pour son jeune âge (حاذقة douée en arabe), pour l'aider à construire une « 3chicha » (عشيشة petit nid) en lui livrant des pierres plates. Le papa de Claire, « Ben L'Oriental » (fils de Cher9i en arabe), commerçant de tissus itinérant de souk en souk, est un bon vivant et a toujours des tonnes d'histoires à raconter. Il aime bien fêter ses bonnes affaires en organisant, au retour des souks, des dîners impromptus avec des chi5ates (danseuses).

Son beau-frère Benji apprécie sa compagnie car c'est une source intarissable de breaking news. Il apprend ainsi que la succession du sultan d'Hassan Ier fut très difficile. Hassan 1er, fils de Mohammed IV, qui l'avait désigné comme son successeur et l'avait préparé aux affaires avant de mourir en 1873, accéda aux affaires à l'âge de 37 ans. Des révoltes éclatèrent à son arrivée sur le trône, notamment à Fès qu'il dut assiéger pendant quelques mois afin de mater les notables fassis. Hassan 1er mourut en 1894 à 58 ans au cours d'une Zarka contre les Zemmour. A sa mort, l'aîné de ses enfants fut déshérité au profit d'un adolescent de 16 ans. Devenu sultan trop tôt, à l'âge de 16 ans, sous la « régence » de Ba Ahmad, Abdelaziz fut rapidement, à son tour, détrôné par son frère aîné Abdelhafid en 1908 avec l'aide du Glaoui, le Pacha de Marrakech. Abdelhafid ne resta pas longtemps aux affaires (1908-1912), il abdiqua au profit de son autre jeune frère Youssef et mourra exilé en France, à Enghien-les-Bains en 1937. Dans la foulée de l'intronisation de Youssef, son éducation politique fut confiée au général Gouraud. Youssef est né d'une mère circassienne. La Circassie est une région située dans le Caucase russe.

La guerre entre Russes et Circassiens dura pendant un siècle (1764-1864). Elle se termina par le génocide des Circassiens. La diaspora circassienne se réfugia dans diverses régions de l'Empire ottoman : Bulgarie, Israël, Turquie, Syrie, Liban, Jordanie, Égypte...

L'histoire de ces 3 sultans laisse Benji songeur. Il ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre ce « game of thrones » et les chamailleries de ses 3 jeunes garçons. Ben L'Oriental sert à son beau-frère un dernier verre d'athaye bi chiba (thé à l'absinthe) pour la route. A Mnina, pendant les mois d'hiver, il fait trop froid pour cultiver la menthe.

En attendant son retour au printemps, la menthe est alors remplacée par l'absinthe (chiba en marocain ou Artemisia Absinthium pour les sachants latinistes qui veulent briller dans les after diners fassis). ● (A suivre)

**Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**

## Texte de l'Oie

### Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (11)

**L**a vie poursuit sa sélection naturelle et fait de nous son gâchis pathétique. De là, nous continuons à nous noyer dans la superficialité ostentatoire.

Coronavirus a creusé l'écart entre les gens nantis et socialement proéminents et ceux situés au bas de la « chaîne alimentaire ». A chacun ses valeurs et sa cause.

Quelle cause défendent-ils ? De toute évidence, tous sont fidèles à leurs causes, même illusoire et tout le monde se prend pour quelqu'un qui en a dans la culotte, mais personne ne peut échapper à la déculottée ; même un arc-en-ciel a besoin de pluie pour déployer ses couleurs. Les nantis continueront à se pavaner avec leur contenance ridicule et les démunis poursuivront leurs imprécations incantatoires.

Quoi que nous disions et opinions, nous ressemblons aux petits rouages d'un mécanisme compliqué : nous nous astreignons à faire ce qu'on nous demande de faire. Nous sommes tous à la recherche du bonheur sans prendre la peine de l'identifier ou de le définir, mais personne n'est suffisamment qualifié pour en jouir seul et ce n'est jamais en faisant preuve de patience, ou d'impatience, qu'on parviendra à obte-

nir ce qu'on veut. De toute évidence, il faut avoir toute sa tête et admettre que la vie devrait être tout simplement monotone et conventionnelle, et nullement parfaite, parce que la perfection n'existe que dans les rêves et les intentions, elle n'est même pas humaine, disait Hugo, et parce que ce qui devrait nous faire aimer la vie telle qu'elle est, ce n'est pas sa soi-disant beauté, mais plutôt la mort.

On est prisonnier de la contemplation sclérosée de soi, et si par hasard on fait confiance au mauvais œil, c'est parce qu'on admet sottement qu'il y a toujours un con derrière pour flétrir toutes choses. Bref, personne ne risque d'être le citoyen de l'année, tant que nous continuons à croire que notre survie se résume à pomper de l'oxygène et à espérer copuler intimement ou discrètement.

Exprimons notre gratitude à ce virus qui nous a montré le revers de la fortune : la vie nous prend d'une main ce qu'elle nous a donné de l'autre puisque nous sommes moins lucides sur notre situation tout en nous enfermant dans le déni total. ●

**Lahcen Ouasmi, Mansouria, 27 octobre 2020.**  
[l.ouasmi@fbenmsik.ma](mailto:l.ouasmi@fbenmsik.ma)

### Vers la dissolution de l'AMPL ?

**L**e conflit judiciaire opposant la RAM à l'association marocaine des pilotes de ligne (AMPL) prend une nouvelle tournure. Les avocats de la compagnie, le cabinet casablancais Basamat, ont donné le ton dès la première audience ; tenue mercredi 28 octobre devant le tribunal de première instance de Casablanca, en demandant à la Cour la dissolution de l'AMPL. Argument avancé : l'association des pilotes a agi comme un syndicat en appelant ses membres à réclamer l'annulation de toutes les conventions et accords liant la RAM à l'AMPL. Pour cette dernière, le crash semble imminent... ●

### Le Covid, accident de travail ?

**D**e nombreuses personnes sont chaque jour contaminées dans leur milieu professionnel par le Covid-19. Partant de cette réalité, le groupe parlementaire de l'Union Marocaine du Travail (UMT) à la deuxième Chambre prépare un projet de loi en relation avec le Covid-19. Ce texte vise à faire reconnaître comme un accident de travail un employé en activité atteint par le coronavirus. Ce qui donne droit à une indemnisation accordée par la CNSS ou même à une rente en cas d'incapacité partielle ou permanente ainsi que la prise en charge à 100% des frais médicaux. Et si l'employé chope le virus en bossant depuis chez lui, c'est un accident de télétravail ? ●



**El Miloudi Moukharik, patron de l'UMT**



### Bouskoura victime d'une fake news

**U**ne vidéo a circulé récemment sur les réseaux montrant une séquence d'abattage d'arbres qu'une voix off d'un citoyen commentant la scène faisait passer pour une opération de trafic de bois clandestin. En fait, il n'en est rien, si l'on en croit un communiqué, rendu public mardi 27 octobre par le département des Eaux et Forêts, qui fait état d'une action qui « s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager et récréatif de la forêt de Bouskoura - Mediouna ». Cette opération, présentée comme illégale, ne « concerne que les arbres endommagés, menaçant chute et déperissant, et a pour objectif d'offrir à la région un paysage forestier aménagé et sécurisé ». En effet, cette forêt, fermée depuis plusieurs semaines au public en raison de la crise sanitaire, bénéficie depuis le 14 octobre 2020 d'une opération de sylviculture (entretien et reboisement) portant sur une superficie de 84 hectares. Moralité : A l'ère des réseaux sociaux où circule à grande vitesse tout et n'importe quoi, la preuve par l'image et la vidéo n'existent plus. Moralité : avant de partager, il faut avoir l'œil au bois... ●



Déconfiné  
de Canard

# Côté BASSE-COUR



COUP  
DE BEC



Le Parti du bon sens (47)

## LA VISION DE LHAJ MILOUD

### AXE 5. LA JEUNESSE



Par **Noureddine Tallal**

**A**ujourd'hui, Lhaj Miloud aborde le dernier axe de sa vision ambitieuse pour un Maroc conquérant... « Maroc Daba, daba » ! Le dernier axe, certes, mais pas le moins important, loin s'en faut ! Celui de la jeunesse... La jeunesse re-

présente l'avenir d'une nation... On dit que c'est le plus bel âge de la vie... Hélas, ce n'est pas toujours le cas... En tout cas, certainement pas partout et pas pour tous ! Nos jeunes sont aujourd'hui pointés du doigt... Ils ne seraient pas assez instruits, pas assez ambitieux, pas assez entrepreneurs...

Ah, de notre temps, il en allait bien autrement ! Nous respections nos aînés, nous nous contentions de peu et nous étions résolument optimistes ! Alors, simple conflit de générations entre des anciens qui idéalisent le passé et des jeunes inquiets quant à leur avenir ? Ou véritable problématique d'une époque où les repères sont mouvants et l'avenir plus incertain que jamais ?

Lhaj Miloud, en sa qualité de sage parmi les sages, a son idée sur la question... Idée dont il va vous faire profiter... C'est cadeau ! Pour Lhaj Miloud, nous sommes tous responsables de la crise que vit notre jeunesse... Tout autant la cellule familiale démissionnaire que l'État défaillant ! Sans oublier les jeunes eux-mêmes, souvent timorés et trop enclins à rêver d'un eldorado illusoire, de l'autre côté de la Méditerranée !

#### 1. La responsabilité de la famille

Nous vivons une époque où beaucoup de parents ont tendance à se décharger de leurs responsabilités sur la société... Il n'est pas normal que des gens aux conditions de vie plus que précaires continuent à procréer comme des lapins, au mépris de toute logique et de toute décence ! On s'occupe comme on peut certes, mais il n'est pas interdit de « se protéger » ! Fatalisme, religion et manque de sensibilisation sont évoqués pour expliquer ces comportements irresponsables alors que sous d'autres cieux, le planning familial est une réalité depuis des lustres.

Or, dans un contexte économique et social difficile, engendrer allègrement ne peut plus être considéré comme un choix personnel... Il engage toute la collectivité qui devra assurer la formation et l'encadrement du nouveau venu, ses soins et plus tard, lui trouver un emploi et gérer ses états d'âme ! Moins sollicités, les établissements scolaires et hospitaliers seraient sans doute susceptibles d'assurer une meilleure qualité de service... Il est permis de rêver !

Certes, la démographie marocaine n'est plus ce qu'elle était et des progrès considérables ont été enregistrés... Il n'empêche que ce sont généralement les plus pauvres qui continuent à avoir des progénitures pléthoriques qu'elles sont dans l'incapacité d'entretenir et d'éduquer correctement... Et qui viendront un jour grossir les rangs des délinquants et des chômeurs !

La démographie débridée reste donc une bombe à retardement qui réduit à néant tous les efforts de développement, si intenses fussent-ils ... Avoir peu

d'enfants, c'est aussi pouvoir s'en occuper véritablement et en assurer un suivi rapproché... Il n'est pas normal de voir des adolescents, voire des enfants en bas âge, trainer dans les rues jusqu'à des heures impossibles, livrés à eux-mêmes et susceptibles de subir toutes sortes d'agressions et de mauvais traitements... Avant de dévier eux-mêmes du droit chemin !

#### 2. La responsabilité de l'État

En sus de ses fonctions régaliennes, l'État est investi d'une lourde responsabilité, celle de former des citoyens instruits, employables et ouverts aux autres cultures :

- Un citoyen instruit... Il ne pourra valablement participer à la vie de la cité que s'il est doté d'une formation solide qui lui permet de se prendre en charge, de connaître ses droits et d'assumer ses devoirs vis-à-vis de la communauté nationale. Voilà pourquoi, l'enseignement doit être réformé en profondeur pour en extirper toutes les contrevérités et les apports inutiles, pour ne pas dire nuisible à l'équilibre mental de nos jeunes... Un enseignement de qualité doit également être en phase avec un monde qui évolue constamment et qui est sujet périodiquement à des soubresauts inévitables... La dualité entre un enseignement public indigent et un enseignement privé hors de prix et de qualité très inégale est porteur de dangers et de frustrations !

- Un citoyen « employable »... Certes, l'enseignement ne peut pas garantir un emploi pour tous dans la fonction publique. Mais il se doit de former les apprenants à des métiers autonomes et valorisants, et non leur inculquer des matières abstraites qui ne leur serviront à rien dans leur vie professionnelle ! Lhaj Miloud est donc un ardent défenseur de la formation professionnelle... Il estime qu'il faut multiplier les filières professionnelles et veiller à ce qu'elles soient en permanence en phase avec les attentes du monde professionnel. Le secteur privé doit être associé à la réflexion et à sa mise en œuvre en tant que partenaire incontournable pour la réussite de ce projet ambitieux ! Quant aux matières générales, elles devront venir en complément du socle technique, de manière à produire des diplômés qualifiés et dotés d'une culture générale appréciable.

- Un citoyen ouvert aux autres cultures... Notre société naguère apaisée et tolérante s'est repliée sur elle-même ! L'apprentissage des langues est le parent pauvre de notre enseignement. Or, maîtriser une langue étrangère permet de communiquer avec autrui, au-delà des différences culturelles. Une langue véhicule des valeurs qui, pour être différentes, n'en sont pas moins aussi respectables que les nôtres !

La maîtrise des langues étrangères permet de favoriser les échanges économiques, de développer le tourisme et surtout d'ériger des ponts vers d'autres cultures et d'autres civilisations. La montée des intégrismes et des mouvements xénophobes provient essentiellement des replis identitaires, chez nous comme ailleurs ! L'ignorance engendre la peur et la peur engendre la violence... Et ce n'est pas Lhaj Miloud qui l'affirme, mais le grand Ibn Rochd... Comme quoi, les grands esprits se rejoignent toujours !

#### 3. La responsabilité de la jeunesse

La jeunesse doit être aidée et bien encadrée, certes... Mais si la famille et l'État doivent assumer leurs responsabilités, rien de tangible ne pourra être réalisé sans l'implication forte et enthousiaste des principaux concernés ! Notre jeunesse doit comprendre que tout ce qui brille n'est pas de l'or et doit adhérer au principe intangible, en vertu duquel, le travail et le sérieux finissent toujours par payer. Ce n'est pas en exigeant le « droit à la triche » aux examens, en étant adeptes du moindre effort et en rêvant d'argent facile qu'ils pourront réussir dans la vie. Or, force est de constater que beaucoup de jeunes rêvent d'une carrière « à la Messi », tout en rechignant à mouiller le maillot ou n'ont que le « hrig » (émigration) comme projet... Qu'ils sachent que leur avenir est dans leur pays ! Il leur appartient de construire le Maroc nouveau, comme l'ont fait des générations de Marocains avant eux... Et cela suppose beaucoup de sueur et de patience, rien de grand et de grandiose ne pouvant être édifié sans souffrance et persévérance ! C'est connu, la facilité apprend la paresse et le moindre effort... Lhaj Miloud en est convaincu, le véritable défi auquel sera confronté notre pays dans les prochaines années, c'est la problématique de sa jeunesse... Une jeunesse mal dans sa peau, en mal de repères, qui a perdu foi en l'avenir et qui cherche désespérément des réponses à ses questions matérielles et existentielles... ●

**GUERGARAT : BOURITA TRAHE LE POLISARIO DE BANDITS DE GRANDS CHEMINS**



ZAG



# Côté BASSE-COUR



## Permis de gaspiller

**L**e cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC) (site d'informations africaintelligence.fr du 21/10) a décroché récemment un marché à 5 millions de dirhams (4.751.000 dirhams pour être plus précis) lancé par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, dirigé par Mme Nouzha Bouchareb, affiliée au Mouvement Populaire (MP). Mission assignée à ce juteux contrat ? La restructuration du ministère ! Mais pourquoi faire et pour quels objectifs ? L'usage à mauvais escient des fonds publics sous couvert d'études et d'audits continue de plus belle et ressemble dans le cas d'espèce à un permis de gaspiller... Avouez que l'attribution de ce marché, confié à un cabinet international, fait un peu désordre dans le contexte de crise actuelle marquée par l'assèchement des finances publiques pour cause de la pandémie du Covid-19. La situation est un emprunt international et inscrit dans le PLF 2021 le devoir de solidarité des travailleurs aussi bien du privé que du public pour renflouer un peu les caisses de l'État ! KPMG, un autre cabinet international bien enraciné au Maroc, a été chargé pour élaborer le plan du développement régional (PDR) de Fès-Meknès, région dirigée par Mohand Laenser, secrétaire « perpétuel » du MP et ex-ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire national. Comme quoi, le « Produire et consommer local », slogan cher à Moulahom Hafid, est en marche. ●



Mme Nouzha Bouchareb, ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme et de l'habitat.

## Le coronavirus dopé par l'effort physique ?

**B**eaucoup s'étonnent que des sportifs de haut niveau attrapent facilement la Covid-19 même quand ils respectent les gestes barrières et qu'ils sont souvent testés négatifs avant une compétition, alors que la logique voudrait que ces derniers soient mieux protégés contre la maladie que les citoyens lambda. En fait, il n'y a pas de mystère ou plutôt il n'y en a plus. « Si les bienfaits de l'activité physique sur la santé ne sont aujourd'hui plus à démontrer. Cependant, la pratique physique a également des effets, moins connus, sur l'un des principaux acteurs de notre santé : le système immunitaire. » Relève valde-marne.fr. Ce site du département fran-

çais Val-de-Marne relaye un article fort intéressant sur le sujet. En proposant « un éclairage actualisé sur les relations entre l'exercice physique et les différents acteurs de système de défense. » Sans entrer dans des détails techniques et scientifiques, l'explication fournie est la suivante : « On peut en déduire qu'un entraînement régulier et modéré améliore la fonction immunitaire et qu'au contraire, les sujets sédentaires ou soumis à un entraînement trop intensif présentent des risques accrus d'infection. » Ce qui expliquerait pourquoi des sportifs issus de différentes disciplines (football, basket, handball, cyclisme, natation, golf...) sont devenus des covidés... ●

## La Covid-19 s'approche de Benkirane

**A**près les ministres Amara et Rabbah, des élus de Marrakech et la députée de Hay El Hassani Amina Maealainine et bien d'autres PJDistes, c'est au tour de la famille de Abdelilah Benkirane de faire connaissance avec le corona. Si ce dernier dit n'avoir pas chopé le virus, cinq membres de sa famille ont, eux, été testés positifs. Interrogé par Le360, Benkirane a précisé que son épouse (Nabila), ses deux filles, son genre et une employée de maison ont été contaminés la semaine dernière. Selon l'ex-chef du gouvernement, confiné politiquement par les siens, l'origine de l'infection reste inconnue. A moins que le virus n'ait été introduit dans la maison de Benky par de méchants Afarit et Tamassih. ●



Abdelilah Benkirane.

## LES AUTORITÉS DE CASABLANCA ENCOURAGENT LE TÉLÉTRAVAIL DANS LE PRIVÉ



## Poste Maroc lance un timbre-poste spécial Noor Ouarzazate

**L**e groupe Barid Al-Maghrib (Poste Maroc) a émis, jeudi 22 octobre, un timbre-poste en partenariat avec Masen illustrant le complexe solaire Noor Ouarzazate. Venant enrichir le patrimoine philatélique national, ce timbre, consacré aux grands chantiers nationaux, a été lancé concomitamment avec la journée mondiale de l'énergie. « Cette émission spéciale vient confirmer, qu'en tant qu'entreprise citoyenne, Barid Al-Maghrib a aussi pour mission de contribuer au développement durable de notre pays », souligne Barid Al-Maghrib, ajoutant que le groupe intègre, pleinement, la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie de développement et entreprend plusieurs actions pour la promotion et l'utilisation des énergies renouvelables. Noor Ouarzazate, premier projet d'énergie solaire piloté par Masen, est le plus grand complexe solaire multi-technologique au monde. La plate-forme, d'une capacité installée de 580 MW, fournit de l'électricité verte à près de deux millions de personnes au Maroc. Une telle réalisation d'envergure mérite de rayonner dans un timbre spécial... ●



## Un homme de valeur s'en va

**L**e Maroc a perdu un grand opérateur économique : Ahmed Belhassan Amsrouy Belhassan. Président des Huileries du Souss Belhassan (HSB), basées à Agadir, qui opèrent dans le secteur de l'agroalimentaire sous plusieurs marques notamment l'huile d'olive « Oued Souss » et l'huile « Lousra », il est décédé mercredi 28 octobre à Paris à la suite d'une longue maladie. Homme discret et généreux, modeste et sincère, le défunt était très engagé dans le développement socio-économique de sa région natale. Ceux qui l'ont connu et côtoyé Ahmed Belhassan regrettent la disparition d'un homme de valeur et humai-



Feu Ahmed Belhassan Amsrouy.

nement riche. Puisse Dieu avoir le défunt en Sa Sainte Miséricorde. Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons. ●



# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**

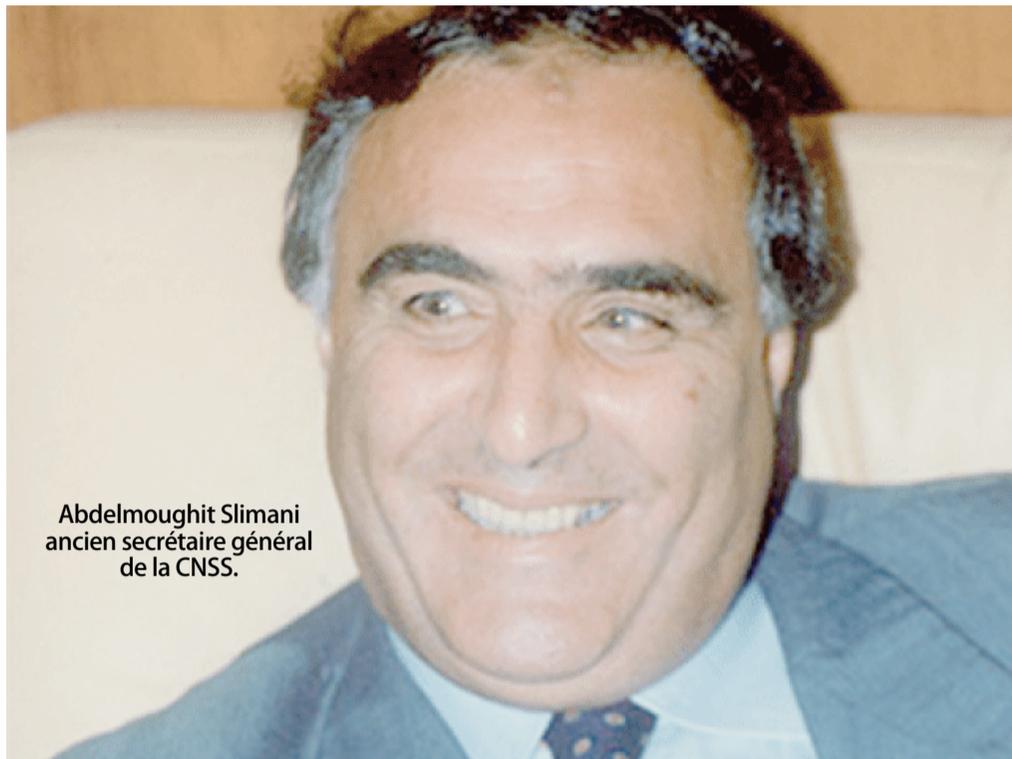


# Le Maigret DU CANARD



## Acquittement confirmé en appel de Abdelmoughit Slimani dans le procès de la CNSS

# Réhabilité avec honneur



Abdelmoughit Slimani  
ancien secrétaire général  
de la CNSS.

**Les verdicts en appel sont tombés dans le fameux procès des dirigeants de la CNSS. Si l'ancien secrétaire général de la Caisse Abdelmoughit Slimani a été acquitté (confirmation d'un jugement en première instance prononcé en 2016), les autres coaccusés dont l'ex-directeur général Rafik Haddaoui ont écopé, eux, de la prison avec sursis assortie d'une sanction financière colossale. Explications...**

### Jamil Manar

Un grand ouf de soulagement a été poussé par Abdelmoughit Slimani et ses proches après l'annonce vendredi 23 octobre des verdicts dans le fameux dossier de la CNSS pour « dilapidation de deniers publics ». Et pour cause. Il est acquitté. La Chambre des crimes financiers près la Cour d'appel de Casablanca n'a fait en vérité que confirmer le jugement en première instance prononcé à son encontre le 14 juillet 2016. Cet acquittement met fin à près de 10 ans de calvaire pour M. Slimani et sa famille. Une véritable délivrance intervenue après bien des années d'une longue et douloureuse attente.

Secrétaire général de la CNSS de 1976 à 1992, M. Slimani a toujours clamé son innocence depuis le début du procès en septembre 2011. Au président de la séance Ali Torchi, l'ex-maire de Casablanca, homme pieux et confiant dans la justice, lance avec la courtoisie dont il ne déparait jamais y compris dans les épreuves les plus douloureuses : « Montrez votre honneur un seul document qui établit ma culpabilité ». Aucune preuve ne sera produite car le dossier d'accusation n'en contient tout simplement pas. Et M. Slimani de s'engager en bon pédagogue dans une longue explication de la nature de sa fonction qui ne lui donnait pas de prérogatives pour « signer des autorisations d'achat », qui relevaient des directions de la CNSS. Rien à lui reprocher en tant qu'administratif dont le rôle se limitait à la coordination entre la CNSS et les différentes administrations (travail, finances notamment). M. Slimani n'agissait par le truchement d'une délégation de signature « qu'en cas d'absence ou d'empêche-

ment » du directeur général de la CNSS. Le patron de cette Caisse (entre 1995 et 2001), mis en cause dans une série de faits, a pour nom Rafik Haddaoui. Principal accusé dans cette affaire déclenchée par un rapport d'enquête parlementaire de la deuxième Chambre qui s'est penché sur la période (1972-1992), cet ex-ministre du travail et des Marocains de l'étranger écopera, lui, en première instance, d'une peine d'emprisonnement de 4 ans avec sursis assortie d'une amende de 40.000 DH. Confirmé en appel, ce verdict sera alourdi par le paiement de manière solidaire par l'inculpé de 31,5 milliards DH, soit 3 % PIB du Maroc ! Cette somme colossale représente les fonds que M. Haddaoui et les 10 autres coaccusés devront restituer à l'Etat marocain. Ces dizaines de milliards de DH sont censés être recouverts après la vente aux enchères des biens confisqués de Haddaoui et consorts... Toutefois, les décisions judiciaires en question ne seront pas exécutées, ces derniers ayant décidé d'introduire un pourvoi en cassation car cette cour statue sur la conformité des procédures avec les règles de droit et non sur le fond du dossier.

### **Estimation**

31,5 milliards de DH ! Mais à quoi rime ce montant exorbitant et il correspond à quel préjudice ? La justice s'est appuyée en fait sur les conclusions du rapport d'enquête parlementaire qui a fixé le montant des détournements à quelque 115 milliards de DH. Or, il ne s'agit pas du montant des fonds détournés à proprement parler mais du fruit d'une estimation faite par les membres de la commission d'enquête. Dans les 115 milliards, les enquêteurs, qui ont estimé les montants détournés par divers procédés frauduleux (surfacturation, malversations, cotisations non récupérées...), à 47,7 milliards de DH, ont intégré les intérêts que le principal aurait générés si l'argent avait été placé au taux normal auprès de la Caisse de dépôts et de la gestion (CDG).

Ce mode de calcul, évidemment tiré par les cheveux, a été contesté par la défense qui a dénoncé un procès politique, en arguant que le dossier d'accusation manque d'éléments juridiques et matériels nécessaires à toute procédure criminelle.

Ce n'est pas le seul fait troublant de ce procès qui a été marqué par le défaut de comparution de plusieurs accusés qui ont pris la fuite. D'autres et non des moindres sont décédés entretemps alors que d'autres encore ont chopé la maladie d'Alzheimer, à l'instar de Mohamed Gourja, déclaré en 2016 incapable par la cour à cause de sa mémoire vacillante. Or, ce dernier avait beaucoup de choses à dire et à raconter sur les délits financiers présumés révélés, surtout qu'il a passé plus de 20 à la tête de la CNSS (1971-1992), soit beaucoup plus d'années que son successeur Rafik Haddaoui (1995-2001) qui fait figure dans cette affaire du parfait lampiste qui endosse toute la responsabilité de toutes les turpitudes financières de l'établissement depuis sa création en 1959... Plus surprenant encore, aucun des représentants du conseil d'administration (gouvernement, patronat et syndicat) n'a été convoqué pour livrer son témoignage sur les faits reprochés aux accusés et expliquer le silence du même conseil au sujet de la gabegie révélée au grand jour par les conseillers enquêteurs... ●

### **LES INFLUENCEURS NE PAIENT TOUJOURS PAS D'IMPÔT**

LE GOUVERNEMENT  
VEUT QUE LES  
INFLUENCEURS  
PAIENT LEURS  
IMPÔTS

LES IMPÔTS  
C'EST POUR  
LES INFLUENCER,  
MON CHER...





# Le Maigret DU CANARD



## Respirateurs artificiels et lits de réanimation made in Morocco

# Khalid Aït Taleb mouche Moulay Hafid

**Le ministre du Commerce et de l'Industrie doit être dans ses petits souliers Berluti après le recadrage en règle dont il a fait l'objet de la part de son collègue de la Santé.**

**Ahmed Zoubair**

« **D**e quel lit de réanimation parlez-vous ? », s'est interrogé Khalid Aït Taleb, faussement naïf, dans un entretien accordé au site Médias 24. Cette interrogation met à nu les coups de bluff du ministre du Commerce et de l'Industrie sur le « produire local » de certains dispositifs médicaux, notamment les masques de protection anti-Covid-19, les respirateurs artificiels et les lits de réanimation dont le Maroc d'après Moulahom qui s'en est vanté devant les caméras est devenu un fabricant selon les normes internationales. Or, M. Taleb, professeur de médecine de métier et pas né de la dernière bouffée d'oxygène, sait de quoi il parle. « Ni le lit de réanimation ni le respirateur marocains ne sont encore homologués à ce jour. Il faudrait qu'on éclaircisse la situation », réplique M. Aït Taleb à son collègue qui l'a accusé à plusieurs reprises, par médias interposés, de traîner des pieds pour homologuer les deux produits made in Morocco dans une tentative à peine masquée de lui mettre les bâtons dans les roues. Or, la vérité est qu'il est hors de question pour M. Aït Taleb d'endosser la responsabilité d'usage d'équipements non homologués et dont la fiabilité sanitaire reste à certifier. Une lourde responsabilité car il y va évidemment de la santé des patients. Essentiel, voire vital en cas de syndrome de détresse respiratoire, principale complication causée par le Covid-19, le ventilateur permet d'assurer les fonctions des poumons lésés en transportant l'oxygène dans le sang. À ce stade de la maladie, aucun traitement ne peut sauver les patients touchés par des formes sévères. Il n'y a que les respirateurs pour traiter les détresses respiratoires aiguës en attendant que leurs défenses immunitaires se débarrassent du coronavirus. Avec les masques chirurgicaux devenus une denrée rare et très chère sous la pression d'une demande de plus en plus forte, le respirateur était au cœur d'une grande tension sur les marchés internationaux. C'était la foire d'empoigne sur fond de renchérissement des prix pour les acheter et sauver des vies humaines en France, Italie, Espagne, États-Unis et ailleurs. En bon opportuniste des affaires, Moulahom Hafid s'est dit que le Maroc tient là une opportunité économique en or : Permettre au Royaume de fabriquer lui-même ses ventilateurs, pensant peut-être qu'il s'agit juste d'un appareil qui fournit de l'oxygène au patient... C'est ainsi qu'il a mobilisé une escouade



d'ingénieurs avec l'ensemble de l'écosystème pour plancher « très rapidement » sur la fabrication d'un respirateur marocain. Nous avons réussi, avait fanfaronné Moulay Hafid Elalamy, mardi 7 avril, à l'issue d'une visite effectuée à la société d'étude et de réalisations mécaniques de précision (SERMP), installée à Casablanca, qui s'est réorganisée pour mettre au point un premier lot de 500 respirateurs. « Nous sommes déjà à la deuxième version qui permet, en plus d'apporter une ventilation, d'avoir des capteurs et d'envoyer l'oxygène de façon plus technique... Nous avons également décidé, avec les ingénieurs, de passer à une troisième étape, bien que le besoin ne se présente pas aujourd'hui », a ajouté un Elalamy débordant d'enthousiasme. Dans ce projet, qui a flatté l'orgueil national en pleine crise sanitaire, était impliqué aussi le designer franco-marocain Hicham Lahlou qui a accepté de s'inscrire à titre gracieux dans l'élan national de lutte contre la pandémie. L'artiste offre le design extérieur (design de produit et industriel) et le Branding (identité visuelle qui identifie le produit par un sigle ou une marque). Pour livrer un travail qui répond aux normes techniques requises, il travaille sous la férule du ministère de l'Industrie du Royaume du Maroc avec un groupe de chercheurs, ingénieurs, industriels et médecins. A en croire Badre Jaafar, directeur de la SERMP, la conception de ces respirateurs répondent aux normes aéronautiques les plus exigeantes. « La conception de ce respirateur est totalement marocaine, de la fabrication du moteur réducteur, aux cartes électroniques, aux autres pièces mécaniques, jusqu'à l'assemblage », a-t-il assuré. Initiative louable s'il en est qui flatte l'orgueil national, sauf que la mise au point d'un respirateur artificiel fiable n'est pas seulement affaire d'ergonomie et va au-delà du simple design.

### Compétitivité

Posez la question à n'importe quel professionnel du secteur biomédical et il vous dira que l'on ne fabrique pas un respirateur artificiel où un lit de réanimation comme on fabrique une chemise slim. En effet, le respirateur pour qu'il soit fiable doit justifier d'une technologie de précision de mesure élevée des flux d'oxygène pour mieux affiner les réglages qui doivent être surveillés en permanence. Objectif : mettre le poumon au repos et réduire ainsi les agressions en lui permettant de se régénérer. Un travail d'orfèvre qui ne tolère aucune approximation qui peut être fatale au malade... Heureusement que le bluff médiatique ne tue pas. Ce qui a certainement encouragé le ministre qui ne manque pas d'air de récidiver avec le lit de réanimation « 100 % marocain » dont il a présenté, il y a quelques semaines à Casablanca, un prototype fabriqué par un consortium d'entreprises marocaines. Pour Moulahom Hafid, cette innovation locale, qui répond à ses yeux aux standards internationaux en termes de sécurité et de performance, représente une alternative aux lits similaires d'importation achetés 80.000 DH pièce alors que le produit du cru pourrait être vendu jusqu'à 60% moins cher... Dans ce domaine aussi, il y a assurément un coup à jouer pour le Maroc pour fabriquer ses propres équipements au lieu de les importer de l'étranger à des prix excessifs... La compétitivité y est certainement. Reste à savoir si la fiabilité médicale, qui reste l'élément essentiel, est au rendez-vous. Là réside toute la question qui pousse le ministre de la Santé à ne pas aller plus vite que l'oxygène pour homologuer un dispositif qui doit répondre à des normes sanitaires précises. Là aussi, il s'agit de s'assurer que les lits hafidiens de soins intensifs ont toutes les caractéristiques exigées pour préserver la santé des malades et leur assurer le confort nécessaire. Pendant toutes ses sorties médiatiques sur le « made in Morocco médical », seul Moulay Hafid était présent. Pas le ministre de la Santé Khalid Aït Taleb censé pourtant être là aux côtés de son collègue autoproclamé fervent défenseur du « produit local » et de la préférence nationale. C'est un secret de polichinelle, les relations entre les deux hommes ne sont pas au beau fixe en raison de la volonté du ministre businessman de mettre son collègue sous tutelle en lui dictant la marche à suivre. Vous avez dit époustouffant ? ●

**RESPIRATEURS ET MASQUES MADE IN MOROCCO :  
KHALID AÏT TALEB TACLE MOULAHOM HAFID**

**MAIS QU'EST-CE  
QU'IL A MON MADE  
IN MOROCCO  
SANITAIRE?**

**TU LE REPRENDS  
PETIT FILOU, TU AS  
ÊTE DÉMASQUÉ...**





# Le Maigret DU CANARD



La France s'acharne sur les sacralités de l'islam

# Macron ou l'islamophobie assumée



**La France fait face depuis quelques jours à un mouvement de boycott de ses produits dans plusieurs pays arabes. En cause, les propos provocateurs du président français qui a soufflé sur les braises de la haine en défendant le droit au blasphème du prophète**

**Jamil Manar**

**E**mmanuel Macron a mis le doigt dans un engrenage incontrôlable dont l'issue est incertaine. Dans plusieurs pays arabes, les réactions de colère se multiplient dans les rangs de la population en réponse à son propos provocateur envers l'islam et ses symboles : « Nous ne renoncerons pas aux caricatures, aux dessins, même si d'autres reculent », avait assuré le président français dans son discours prononcé à l'occasion de la cérémonie d'hommage national au professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, victime d'une attaque meurtrière menée par un jeune d'origine tchétchène pour avoir montré une caricature insultante pour le prophète. Résultat : Le lancement sur les réseaux sociaux d'appels au boycott des produits français dans le monde arabe. Le mouvement, très peu suivi pour le moment dans les pays du Maghreb, a pris naissance dans les pays du Golf, notamment du Koweït et du Qatar où plusieurs enseignes de grande distribution ont retiré le 23 octobre lune flopée de produits agroalimentaires français (fromages, confitures, beurre...) de leurs rayons.

Dans nombre de pays musulmans, les autorités ont par ailleurs réagi vigoureusement aux propos de M. Macron sur son engagement à défendre le droit de blasphémer par voie de caricature le prophète de l'islam. Premier à monter au créneau est le président turc Recep Tayyip Erdogan qui a saisi la balle au bond pour enfile son manteau de défenseur de l'islam et des musulmans et faire un beau smatsh : « Mais quel est son problème avec les musulmans ? Ce Macron a besoin de faire examiner sa santé mentale », a fustigé celui qui a de lourds contentieux géopolitiques avec la France de Macron (Syrie, Libye et Méditerranée Orientale). Dans un communiqué émanant du ministère des Affaires étrangères rendu public dimanche 25 octobre, le Maroc a enjoint à la France de « cesser d'attiser le ressentiment et à faire preuve de

discernement et de respect de l'altérité », tout en condamnant des « actes qui reflètent l'immaturation de leurs auteurs ». Les réactions de protestation dans le monde arabe où la France jouissait jusque-là d'un grand respect continuaient à tomber en cascade. L'Université du Qatar a annoncé le report de la semaine culturelle française après « l'atteinte délibérée à l'islam et ses symboles ». L'Organisation de la coopération islamique a, de son côté, dénoncé « les propos de certains responsables français (...) susceptibles de nuire aux relations franco-musulmanes ». Devant cette levée de boucliers sans précédent, la diplomatie française a appelé dans un communiqué en date du 25 octobre les gouvernements des pays arabes qui ont exprimé leur indignation à « se désolidariser de tout appel au boycott ou de toute attaque » contre la France tout en assurant « la sécurité » des expatriés français. « Les ministres ainsi que l'ensemble de notre réseau diplomatique sont entièrement mobilisés pour rappeler et expliquer à nos partenaires les positions de la France, notamment en matière des libertés fondamentales et de refus de la haine », ajoute ce communiqué qui respire pour le moins l'ambiguïté.

## Sentiment anti-musulman

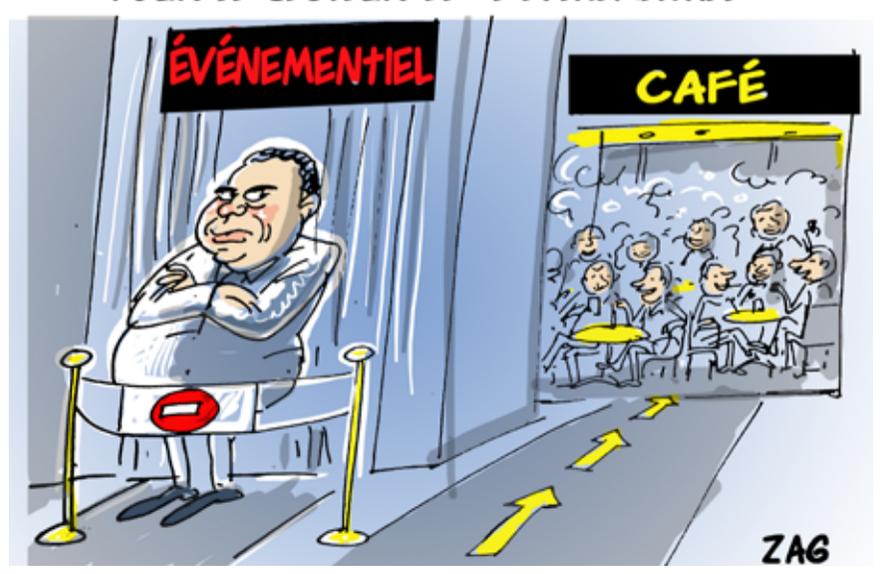
Aux yeux des musulmans, le feu de la haine a été attisé par les caricatures du prophète de l'islam montrées curieusement par le professeur assassiné à ses élèves et entretenu par Emmanuel Macron lui-même en défendant la poursuite du blasphème des symboles de l'islam. Il est évident que la défense de caricatures diffamatoires, voire obscènes ne relève nullement d'aucune forme de liberté ni d'un quelconque respect de la laïcité.

Dans ce contexte délétère où l'amalgame et les raccourcis deviennent faciles, vivre sa foi de musulman en France est devenu dangereux puisque l'extrême droitisation du pouvoir en France a jeté les musulmans en pâture aux islamophobes de tout poil. Les femmes musulmanes voilées craignant aujourd'hui de sortir voilées dans la rue de peur d'être agressées par les fanatiques et autres xénophobes. C'est ce que Macron insinuait en déclarant deux jours après la décapitation de Samuel Paty que « la peur va changer de camp ? ».

En tout cas, deux Françaises d'origine musulmane ont déjà été poignardées par deux autres femmes dimanche 18 octobre aux abords de la Tour Eiffel à Paris en raison, semble-t-il, de leur port du voile. Résultat : les musulmans de France, livrés à eux-mêmes, se sentent de plus stigmatisés voire menacés dans leur intégrité physique du fait de leur appartenance religieuse. Derrière le discours de lutte contre l'islamisme radical prospère et se développe le sentiment antimusulman sur fond de chasse aux associations taxées d'extrémistes comme l'ONG internationale Barakacity ou le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) que le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a décidé de dissoudre alors que ces deux associations n'ont jamais été mises en cause dans aucune affaire judiciaire.

Le propos tenu par le responsable français le 19 octobre 2020 est pour le moins troublant : « Depuis ce matin (...) des opérations de police ont lieu et auront lieu (...). Elles concernent des dizaines d'individus pas en lien forcément avec l'enquête (sur l'assassinat du professeur, NDLR) mais dont nous avons manifestement envie de passer un message (...) ; pas une minute de répit pour les ennemis de la République ». Dénoncer l'islamophobie serait-il assimilé aujourd'hui à un crime contre l'Etat français ? ●

**LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR REFUSE LA REPRISSE POUR LE SECTEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL**





# Bec et ONGLES



## Ne souriez pas... Vous êtes filmés !

**T**out le monde est là ? Nous clôturons donc aujourd'hui ce séminaire consacré à l'accueil de nos concitoyens... Vous serez affectés dès la semaine prochaine dans différentes administrations et votre rôle sera de traiter les doléances des administrés.

Vous avez bien noté que la demande doit être formulée sur l'imprimé A063 en trois exemplaires... Un pour votre dossier de suivi, le second pour les archives et le troisième à toutes fins utiles. Pour les réclamations portant sur des problèmes remontant à plus d'un an, utiliser le A036 ... Attention, vous avez bien noté ? C'est primordial ! Un accusé de réception pourra être remis au demandeur à sa demande. Pour les réclamations portant sur les retards de traitement des demandes, on utilise le B421...

J'espère que vous avez bien compris l'importance de votre fonction ? Il s'agit d'une opération-pilote destinée à améliorer la relation entre

l'administration et le citoyen... En se mettant à son niveau, en le disciplinant et en le sensibilisant à la nécessité de se conformer au nécessaire formalisme administratif... Sans lequel nos administrations seraient condamnées à se transformer en pathétiques structures commerciales ! Le début de la fin !

De toutes les façons, des caméras seront installées pour repérer tous les fauteurs de troubles ! Comment ça, le sourire ? Quoi, le sourire ? Surtout pas, malheureux ! Les gens ne sont pas encore prêts ! Ils pourraient interpréter votre sourire comme un aveu de faiblesse, on vous l'a suffisamment martelé ! L'administration est forte et entend le faire savoir... Donc, du sérieux toujours mais sans agressivité excessive. N'appellez pas la sécurité pour un oui, pour un non !

Le sourire ! Et pourquoi pas un verre de thé avec des cornes de gazelle, pendant qu'on y est ?

N. Tallal



## Souss-Massa oxygène les entreprises

**L**e Conseil de la région Souss-Massa (CRSM) a alloué un budget de 20 millions DH pour soutenir la création d'entreprises et booster les sociétés impactées par la crise sanitaire Covid-19. Lors de sa session ordinaire d'octobre 2020, tenue à Agadir, le CRSM a adopté une convention de partenariat avec Initiative Souss-Massa, une association qui offre des prêts aux porteurs de projets de la région. Le Conseil versera dans un compte bancaire spécial 10 millions DH à cette ONG, qui veillera à l'octroi de prêts aux entreprises touchées par la crise sanitaire. Les 10 millions de DH restants bénéficieront aux porteurs de projets et d'entreprises, alors que 10% du montant global est dédié à la gestion et au suivi des projets. ●



## L'entretien -à peine- fictif de la semaine Hamid Chabat, député istiqlalien

# Le passé décomposé est de retour

Une équipe du Canard a été reçue par l'ex-leader de l'Istiqlal Hamid Chabat après son retour de l'exil turc pour des raisons inconnues...

Après une longue absence, vous êtes enfin revenu au Maroc. Mais en catimini. Pourquoi cette discrétion ?

**Comme je suis un gars modeste, j'ai préféré entourer mon retour de la discrétion totale. Pas de vagues surtout en ces temps de vagues du coronavirus mortel...**

Mais qu'est-ce qui vous a poussé à vous exiler en Turquie ?



Donc, les affaires reprennent pour vous ?

**Je l'espère de tout cœur. Mon retour confirme que je ne suis pas mort politiquement comme certains l'ont vite cru. Je reviens même en force, plus déterminé que jamais à en découdre avec mes adversaires de toujours...**

Lesquels ?

**Mon amour immodéré pour le chawarma, le kebab et les loukoums turcs. Devenu dangereusement accro aux plats et aux friandises du pays d'Erdogan suite à mon premier voyage à Istanbul, j'ai décidé de m'y installer pour que je puisse m'empresser sans avoir à les commander depuis le Maroc...**

Visiblement, vous avez pris du poids à force de manger sucré et gras...

**Je sais que l'addiction a été salée à la fin. Mais j'ai l'intention de perdre des kilos et de reprendre plus de poids politique.**

Pourquoi le retour au bercail en ce moment après deux ans d'exil en Turquie ? Les tajines et le méchoui vous ont-ils manqué ?

**Ce qui m'a manqué le plus pendant ces deux ans d'expatriation volontaire ce sont les joutes politiques enflammées et les déclarations à l'emporte-pièce qui me faisaient bien vivre pendant qu'ils tuaient d'ennui, voire de rage, les citoyens intelligents.**

**Les barbus du PJD. Plus le temps passe, plus je les déteste. D'abord, le petit maire islamiste de Fès le Azami qui m'avait éjecté de la municipalité de la ville lors des dernières élections communales et je n'ai pas envie qu'il me chasse aussi de la députation.**

**Vous savez, Fès me manque plus que tout et j'ai envie de servir les habitants à ma manière.**

**Il est temps que les islamistes dégagent. En France, ils ont créé l'application Stop Covid. Au Maroc, je compte lancer la solution Stop PJD. Ce parti est pire que le coronavirus.**

Stop PJD pour que l'Istiqlal revienne au pouvoir ?

**Oui, l'Istiqlal est le meilleur antidote. Cela dit, ce qui m'intéresse c'est mon destin personnel. Les istiqlaliens n'ont qu'à se débrouiller pour s'immuniser contre les parasites qui rongent son corps depuis mon départ... ●**

Propos recueillis par Saliha Toumi

## Petits bandits de grandes impasses...

**L**es séparatistes du Polisario agissent de plus en plus comme des bandits de grands chemins. Cet épithète très peu flatteur est du ministre marocain des Affaires étrangères Nasser Bourita qui s'exprimait lors d'une conférence de presse conjointe avec ses deux homologues des Guinées Bissau et Équatoriale à l'occasion de l'inauguration le 23 octobre des consulats de leurs pays à Dakhla. Pour le Canard, les polisariens qui bloquent le passage d'El Guergu-

rat, la zone tampon située à la frontière maroco-mauritanienne en agressant les camionneurs marocains qui tentent de gagner la Mauritanie, sont juste des petits bandits de grandes impasses désertiques. Depuis longtemps aux abois après avoir tombé les masques, les séparatistes se livrent désormais au pillage et au chantage pour survivre. Triste fin pour un soi-disant mouvement de libération qui a montré son incapacité à se libérer de ses méthodes de truands. ●



# Le MIGRATEUR



## Interdiction des armes atomiques : De qui se moque-t-on ?

**L**e Traité interdisant les armes nucléaires enfin ratifié mais pas par les États qui les détiennent !

Le 50e État, le Honduras, a ratifié le traité a annoncé samedi l'ONU, ce qui permet son entrée en vigueur dans un délai de 90 jours. Déception : il n'a pas été signé par les principaux détenteurs de l'arme atomique, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et la Russie.

Mieux : Le Japon, seul pays à avoir subi le feu nucléaire a exclu de signer le traité pour l'instant !

Contradictions qui font que la militante pro-abolition sont réduits espérer que son entrée en vigueur sera au moins plus que symbolique.

Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le stationnement, le stockage et la menace d'utilisation de telles armes. Il avait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en juillet 2017 avec le soutien de 122 pays.

Moralité : si l'Arabie saoudite ne se dote pas de l'arme fatale d'ici quelques années sous prétexte que l'ennemi iranien cherche à la fabriquer ce serait déjà une vraie victoire. ●

## Erdogan invite Macron d'aller voir un psy !

**M**usulman sunnite pratiquant, le président turc Recep Tayyip Erdogan s'est estimé offensé par les propos antimusulmans tenus par son homologue français Emmanuel Macron. Résultat : le rais interrogé à nouveau « la santé mentale » de Macron. Passes d'armes qui ont poussé l'Élysée à dénoncer ces propos, samedi 24 octobre. Des propos jugés « inacceptables » par la présidence française qui a rappelé immédiatement l'ambassadeur de France à Ankara.

Un fait diplomatique entre deux États membres de l'OTAN rare mais similaire à celui qui s'est produit le 7 février 2019 quand Paris a rappelé son ambassadeur à Rome, après une série de déclarations « outrancières » de responsables italiens dont celle du vice-président du Conseil italien Luigi Di Maio qui a réaffirmé qu'il n'y aura pas de ligne Lyon-Turin tant que le M5S [Mouvement 5 étoiles] sera au pouvoir.

Élysée a également noté « l'absence de messages de condoléances et de soutien du Président turc après l'assassinat de Samuel Paty », une semaine après la décapitation de cet enseignant par un islamiste près de Paris. Il y a trois semaines, Recep



Tayyip Erdogan avait dénoncé comme une provocation les déclarations de son homologue français sur le « séparatisme islamiste » et la nécessité de « structurer l'islam » en France, alors que l'exécutif présentait son futur projet de loi sur ce thème. Il a enfoncé le clou samedi dernier dans un discours télévisé : « Tout ce qu'on peut dire d'un chef État qui traite des millions de membres de communautés religieuses différentes de cette manière, c'est : allez d'abord faire des examens de santé mentale ».

Le 12 septembre dernier, à cause de tensions franco-turques en Méditerranée orientale, Erdogan s'est adressé dans discours menaçant au président français : « Macron, vous n'avez pas fini d'avoir des ennuis avec moi », a-t-il prévenu. CQFD. ●

## Un cheval de Troie nommé Coney Barrett

**À** une semaine de l'élection présidentielle, Donald Trump a organisé à la Maison-Blanche la prestation de serment de Amy Coney Barrett à la Cour suprême. Cette ultra conservatrice peut lui servir de joker en cas de pépins après le 3 novembre, jour de l'élection présidentielle.

Si la Covid-19 a anéanti les efforts de Donald Trump à redresser l'économie depuis 2017, ce dernier peut au moins se targuer d'avoir réussi à nommer trois juges en quatre ans à la Cour suprême, une réussite indéniable. Et tant pis s'il la doit à l'obstruction des républicains, qui ont pendant neuf mois refusé d'auditionner le candidat de Barack Obama en 2016 au nom de la proximité avec l'élection présidentielle, qui n'ont pas hésité à piétiner cet argument pour accélérer la nomination de Amy Coney Barrett pour succéder à la progressiste Ruth Bader Ginsburg décédée. Lundi soir, quelques heures après le vote au Sénat, il a organisé la cérémonie de prestation de serment de la juge fédérale, qui n'avait avant sa nomination à ce poste par l'administration Trump qu'une expérience de professeure de droit, à la Maison-Blanche. Mais en cas de différends majeurs entre les démocrates et les républicains sur le gagnant surtout si le différentiel des voix est trop ric-rac, elle pourrait trancher en

faveur de son bienfaiteur Donald Trump, ce dernier disposant d'une majorité plus que confortable à la cour suprême (6 contre 3). CQFD.

En cas de contestation de l'élection par l'un des deux candidats, la nomination d'Amy Coney Barret peut-elle faire basculer le vote « nomination d'Amy Coney Barret est-elle un atout dans la réélection de Donald Trump ? ». A cette question posée par 20Minutes.fr à l'historienne et spécialiste des États-Unis, Nicole Bacharan, répond que oui.

« C'est exactement le calcul qu'ont fait Donald Trump et les républicains. Si l'élection est serrée, comme cela s'annonce, ou si la décision finale dépend d'un État - on parle beaucoup de la Pennsylvanie cette année - il y aura des demandes de recomptage, des contestations de la validité des bulletins, des accusations d'intimidation dans les bureaux de vote... Il y a beaucoup d'angles d'attaque.

Certaines questions, plus complexes que d'autres, arriveront devant la cour suprême après avoir épuisé tous les recours judiciaires locaux. Si ce cas arrive, je n'imagine pas une seconde que cette Cour suprême là ne donne pas l'élection à Donald Trump. Je ne vois pas comment il pourrait être mis en minorité. Pour la légitimité de l'élection, c'est une catastrophe. » ●

### dessin PARU dans

yahoo.fr

LE COVID-19 FAIT GRIMPER LES VENTES D'ARHES AUX U.S.A.



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -  
Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78  
E-mail : contact@lecanardlibere.com  
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar  
Abdelkarim Chankou  
Saliha Toumi  
Rachid Wahbi  
Ahmed Zoubaïr

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine  
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



## Deux écrivains marocains en lice pour le Prix de la littérature arabe

Une vraie gageure pour les deux prétendants marocains car depuis sa création en 2013 aucun écrivain marocain n'a emporté cette récompense. Il s'agit de Madi Belem et Youssef Fadel qui figurent cette année dans la short list officielle de la huitième édition du Prix de la littérature arabe, décerné en France par l'Institut du monde arabe et la Fondation Lagardère.

Autres œuvres en compétition pour cette huitième édition 2020, cinq romans d'auteurs syriens, libanais, palestiniens, soudanais, publiés entre



le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020.

Madi Belem participe avec *La langue maudite*, publié aux éditions Plon, et *N'appelle pas*, il n'y a personne de Youssef Fadel, publié aux édi-

tions Actes Sud et traduit de l'arabe par Philippe Vigreux. Âgé de 71 ans, Youssef Fadel qui est écrivain, dramaturge et réalisateur, avait fait de la prison à cause de sa pièce *La Guerre* en 1974. Il est aussi l'auteur de nombreuses pièces de théâtre (*Grandeur et décadence de Marrakech*, *Les Enfants du pays*, *La Vie à côté*), de plusieurs romans dont *Haschich*, qui a remporté le prix Atlas en 2000 pour le meilleur livre en langue arabe, et *Un oiseau bleu et rare vole avec moi*, lauréat du Prix du Maroc du livre en 2014. Son nouveau roman, *N'appelle pas*, il n'y a personne, dont le titre

fait allusion à chanson de Fayrouz, clôture une trilogie de romans consacrés au règne de Hassan II. Madi Belem (30 ans) de son vrai nom El Mahdi Belemlih, est moins connu que son compatriote Fadel : le roman à qui il doit sa sélection, *La langue maudite*, est en fait son premier, paru le 19 mars 2020.

*La langue maudite* c'est l'histoire d'un enfant qui assiste un père qui veut mourir. Ce père est écrivain marocain arabophone, et se retrouve accablé du fait de vivre dans un pays où l'on ne lit plus. Le Prix de la littérature arabe est doté de 10.000 euros. ●

## La sauvegarde du patrimoine culturel en question

La Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Rabat, présidée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, a organisé en collaboration avec le ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports et la wilaya de la région de Rabat-Salé-Kenitra, le jeudi 22 octobre, à Rabat, une rencontre scientifique sur le thème : « Le patrimoine historique, quel référentiel de restauration ? » Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du plan d'actions de la Fondation au titre de l'année 2020, a pour objectif de promouvoir un référentiel de restauration et ce en réunissant des experts nationaux et internationaux de la conservation-restauration, ainsi que les représentants de l'État, des collectivités territoriales et de la société civile. Le cadre normatif de restauration du patrimoine bâti, l'évolution des techniques de restauration, le développement de nouveaux métiers et la numérisation sont autant de points qui ont été débattus lors de cette rencontre. Pour appréhender ce sujet, deux panels ont été programmés, le premier consacré à l'expérience internationale en matière de restauration et le cadre normatif international et le deuxième dédié à la présentation de cas pratiques de restauration du patrimoine bâti national. Ce débat entre les différents intervenants qui a connu une forte participation de la société civile et qui a été relayé simultanément en visioconférence a fait ressortir un réel besoin pour la mise en place d'un référentiel national pour la restauration du patrimoine bâti et des orientations pratiques dans ce domaine. ●



## Don de 170 œuvres artistiques pour la FNM

La Fondation nationale des musées (FNM) a annoncé vendredi 23 octobre avoir reçu un don d'« une insigne générosité » de plus de 170 œuvres majeures de la part de M. El Khalil Belguench. Cette collection comprend des artistes européens orientalistes qui avaient visité le Maroc et ceux qui l'avaient choisi comme destination de vie comme Jacques Majorelle, Edy-Legrand, Claudio Bravo ou encore Jacques Veyrassat, a indiqué la FNM dans un communiqué. Le don comprend également des œuvres de plusieurs artistes marocains dont Mohamed Ben Ali R'bati, Mohamed Ben Allal, Ahmed Yacoubi, Mohamed Hamri, Mohamed Melehi, Mekki Mghara, Mohamed Chebaa, Ahmed Cherkaoui, Belkahia, Hamidi, Hafid, Nabili, Miloud Labied, Foad Bellamine, Abdelkebir Rabia, Fatima Hassan, Mustapha Boujemaoui, Mohamed Kacimi et Drissi. Ce don est « un acte de confiance à l'égard de la Fondation nationale des musées pour le travail qu'elle effectue en faveur du rayonnement de la culture au Maroc », a estimé la même source. ●

## James Bond a réellement existé !

Le fameux espion qui ne meurt jamais et qui gagne toujours James Bond aurait réellement existé ! Le super agent secret de Sa Majesté britannique officierait en pologne. De son nom complet James Albert Bond, cet espion était en poste à Varsovie, d'après l'Institut polonais de la mémoire nationale. Décédé en août 1964, l'écrivain britannique et créateur de 007 Ian Fleming n'a pas pu connaître James Albert Bond, puisque ce dernier a commencé sa mission la même année à Varsovie. Son existence était d'ailleurs totalement inconnue du grand public jusqu'à ce que l'Institut polonais de la mémoire nationale (IPN) déclassifie des archives dans lesquelles on trouve le nom de cet espion britannique. C'est trois ans après la première apparition cinématographique du célèbre agent secret britannique, sous les traits de Sean Connery, dans *James Bond 007 contre Dr. No*. James Albert Bond est un très bon exemple qui illustre du gouffre qui sépare la réalité et la fiction, en particulier lorsque l'on parle du monde de l'espionnage.



Bien loin des grands méchants, bases secrètes et autres gadgets, les véritables espions - qui pullulaient à l'époque de la Guerre Froide - sont souvent envoyés dans les ambassades des pays sur lesquels ils doivent recueillir des renseignements. Ainsi James Albert Bond occupait-il officiellement le poste d'archiviste à l'ambassade britannique de Varsovie, une information qui n'avait pas échappé au contre-espionnage communiste, puisque l'employé de l'ambassade était sur leurs radars. Il faut dire que son nom passait difficilement inaperçu, même pour les communistes qui devaient

avoir eu vent du film sorti quelques années auparavant. On ne peut pas dire que James Albert Bond a pris autant de risques que son équivalent romanesque et cinématographique. Il n'a eu quasiment aucun contact avec des citoyens polonais mais a toutefois tenté de pénétrer dans des installations militaires soviétiques, non loin de la frontière avec l'URSS, à l'est de la Pologne. L'espion est reparti en janvier 1965, probablement sans la moindre égratignure. ●

## Ahmed Amrani expose ses toiles à Gallery Kent-Tanger

L'exposition «Intimo» de l'artiste peintre Ahmed Amrani qui s'est ouverte, vendredi 23 octobre à Tanger, se poursuivra jusqu'au 20 décembre prochain. Une occasion pour le public de découvrir à travers une trentaine de toiles un artiste qui possède de grandes capacités picturales et qui aime développer son univers, en le transformant, en le décomposant. Peu connu des milieux artistiques



marocains, il est un des rares artistes nommés Chevalier des Arts et des Lettres par le ministère de la Culture français. Né à Tétouan 1942, il a d'abord suivi une formation à

l'École des Beaux-Arts de sa ville natale de 1954 à 1959, avant de partir en Espagne s'inscrire à École Supérieure des Beaux Arts, Santa Isabel de Hungria à Séville de 1959 à 1960. Une année plus tard, il s'inscrit à École des Beaux Arts San Fernando de Madrid où il décroche une licence en arts plastiques en 1965. Ahmed Amrani est également diplômé de l'École des Arts graphiques de Madrid. ●



# Et Batati ET BATATA



## Bizarre



### Du parmesan pour garantir un prêt bancaire !

**C'**est tout simplement une forme de troc remise au goût du jour mais la toile en fait tout un fromage.

Dégustation : La société Ambrosi a pu obtenir lundi 28 septembre 27,5 millions d'euros en échange d'une garantie bancaire de 125.000 meules de parmesan ! Si elle ne parvenait pas à s'acquitter de son prêt, l'entreprise italienne devrait le rembourser à la Deutsche Bank... en parmesan, rapporte Courrier International qui précise que grâce à ce prêt, l'entreprise familiale va pouvoir construire une nouvelle cave de fermentation. Les meules ont une valeur marchande estimée entre 550 et 740 euros, ce qui représente entre 68,7 et 92,5 millions d'euros au total.

La banque ne prend pas non plus de risque : le parmesan est un « aliment relativement standardisé et de longue conservation », précise le quotidien allemand Handelsblatt. ●

### Enceinte de 9 mois et fait un sprint !

**U**ne piste d'athlétisme est l'un des endroits interdits à une femme enceinte et a fortiori de 9 mois. Mais une Américaine ne l'entend pas de cette oreille : Une vidéo de son conjoint, la filme en train de s'entraîner sur piste malgré un ventre excessivement gonflé.

À 28 ans, Makenna Myler a claqué un énorme chrono sur piste, alors qu'elle devrait accoucher prochainement.

Selon le site Gentside daté du 19 octobre, sur la piste, l'Américaine est partie à un rythme relativement impressionnant, un peu moins de 3 minutes 30 par kilomètre. Pour vous donner une meilleure impression de la performance, si vous maintenez cette allure sur 10 km, vous passerez sans aucun souci la barre des 35 minutes, qui fera de vous un excellent coureur. ●

### Un renard voleur de chaussures

**V**ols mystérieux d'une centaine de paires de chaussures dans le quartier Zehlendorf, dans le sud de Berlin (Allemagne). L'auteur des larcins a est un renard cleptomane ! Une histoire insolite racontée par le Tagesspiegel, un journal local, et relayée par Ouest-France du mardi 28 juillet.

Alors que les habitants voyaient leurs chaussures disparaître sans explication, ils n'ont pas tout de suite compris à quel voleur ils avaient affaire. L'un d'entre eux, Christian Meyer, dont les baskets avaient disparu sur sa terrasse, a fini par prendre l'animal en flagrant délit. Il a aperçu un renard circulant en ville et tenant dans sa bouche une paire de chaussures.

Trois personnes ont retrouvé leurs chaussures. ●



## Rigolard



**\*La compagnie d'électricité** est sur le point de signer un contrat de pose de poteaux de téléphone. Pour faire son choix, elle fait passer un concours pour savoir quelle compagnie sera la plus performante pour installer ses poteaux.

Chaque compagnie dispose d'un tas de poteaux identiques et possède une heure pour en poser le plus possible.

La première compagnie est anglaise et réussit à installer 25 poteaux.

La seconde compagnie est hollandaise et réussit à installer 20 poteaux.

La troisième est belge et réussit à installer seulement 4 poteaux...

Les représentants de la compagnie trouvent ça étrange que les belges n'ont pas réussi à installer plus de 4 poteaux alors ils leur demandent pourquoi.

Les belges répondent que les autres compagnies ont triché car ils n'ont pas planté leur poteaux jusqu'au bout.

**\*Un Belge dit à un Français :**

- Tu sais pourquoi les Belges quand ils sont en moto, ils sont en pyjama ?

Le Français dit : non !

- Le Belge dit : pour mieux se coucher dans les virages.

**\*Un petit lapin court** dans la jungle quand il aperçoit une girafe en train de se rouler un pétard. Le lapin s'arrête et dit à la girafe :

- Girafe, mon amie, ne fume pas ce pétard et viens plutôt courir avec moi pour garder la forme.

La girafe réfléchit une minute et décide

de jeter son pétard pour suivre le lapin. Ils courent à présent ensemble, lorsqu'ils voient un éléphant qui s'apprête à sniffer de la coke. Le lapin s'approche de l'éléphant et lui dit :

- Ami éléphant, arrête de sniffer de la coke et viens courir avec nous pour maintenir ta forme.

Ni une, ni deux, l'éléphant balance son miroir et sa paille et suit les deux autres.

En route, les trois animaux rencontrent un lion prêt à s'injecter de l'héroïne. Et le lapin de lui dire :

- Lion, compagnon, ne te pique plus. Viens plutôt courir avec nous. Tu vas voir que ça fait du bien.

Le lion s'approche du lapin et lui colle une baffe si énorme que le lapin s'en retrouve complètement assommé. Les autres animaux, choqués, se révoltent contre le lion :

- Pourquoi as-tu fait ça ? Ce lapin ne cherchait qu'à nous aider.

Et le lion répond :

- Ce connard m'oblige toujours à courir comme un fou dans la jungle à chaque fois qu'il prend de l'ecstasy.

**\*C'est un gars énorme** qui frappe à la porte du chef du personnel d'une entreprise de bûcherons au Canada, car il cherche du travail

- Vous avez l'air costaud. Vous avez des références ?

- Ouais ! J'ai travaillé au Sahara !

- Vous vous foutez de ma gueule ? Y'a pas d'arbres au Sahara !

- Y'a PLUS d'arbres !!!

### CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement  
Attawfik le Zenith  
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



### LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni  
Contactez-nous au 0661177444





# Et Batati ET BATATA



## Mot Fléchés

PRÉSENTATEUR DE JT CHANTEUR ÉNERVANT	NOTE APPENDICE	POISSON ROUGE DONNE VIE À ASTERIX	A REPLACÉ PPDA	DIVERTIE PRIX À GAGNER	SON NOM : FITZGERALD POSSÈDE	ACTEUR "BRONZÉ" USAS
			HUMORISTE BAVARDE			
ARTICLE CHANTEUSE ZEN		SYSTÈME D GLACE ANGLAISE				
			DISCIPLINES		MÉLODIE CELU-LA (OU UN AUTRE)	
ANIMATEUR TV	PERÇA LETTRE GRECQUE			OBTENU NOM D'EMPRUNT		UNITÉ DE LONGUEUR PROPORTION
			PARCOURAI EXCLA- MATION			
COUTUMES CONTINENT		GROUPE DE ROCK ANGLAIS BOUCLIER		ÉPREUVE		
		EN PANNE IMAGE PIEUSE		RÉPONSE À UN RÉFÉ- RENDUM	PRÉPOSI- TION DERNIER REPAS	EXPULSAI
DESSINE "LE CHAT"	CURIE AU LABO JOUET À EAU		PRIVÉE DE SES YEUX CAPITALE AU CONGO			
			PETIT POÈME GALLIUM AU LABO		RAYON DE SOLEIL	ACTEUR MAGNIFIQUE
REINE DE LA POP AMÉRICAIN	ANIMATEUR TV	BULBE MOIS DE RÉVOLUTION			SUPPLÉ- MENT TENTATIVE	
			ÉCLOSE TRÈS SECS		DÉMONS- TRATIF	
LIEUX DE TOURNOIS SAUCISSE DE SAVOIE			VARIÉTÉ DE CHAMPAGNE ARTICLE ÉTRANGER	SANS RELATIONS		
			COUTURIER "AU CARRÉ" TRANSFOR- MATIONS		AVANT MIDI MAMMIFÈRE AFRICAIN	
BIZARRERIE SERVICE DE RENSEIGNE- MENTS				FRAIS BANCAIRE TRAVAIL FORCÉ		
	MOYEN DE TRANSPORT DÉESSE MÈRE		AIMÉE DE ZEUS	SIGNE TRIGO AVANT JÉSUS- CHRIST		UN ÉVANGILE, EN ABRÉGÉ
DONNAIENT LEUR ACCORD GRIVOISES					VIEUX À LONDRES	
			SPÉCIALITÉ MILANAISE			

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTELEMENT

- Crac Boum Hue, comme le chantait Jacques Dutronc.
- Il dégaze sur commande.
- C'est tout flou !
- Équilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
- Chef arabe. Particule atomique.
- Possessif. Les deux extrémités de l'eunuque. Prénom féminin.
- Bagatelle. Conforme à la loi.
- En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
- Cristal de grâce.
- Entreprise en solo. Plaque tout.

### VERTICALEMENT

- L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
- Pris dans les glaces. Premier département de France.
- Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de brioche.
- Hors norme.
- Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
- Pistolet électrique. Prénom féminin.
- Jamais vieux. Changeât d'air.
- Changement de peau. Dieu solaire.
- Relatif au nouveau-né.
- Signal sonore.

## Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.



## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

	9			8				
1	2		3			6	8	
6		8	1			5		
		4			1			5
8								2
	6		5			7		
		7			2	9		6
	8	9			6		2	7
				1			4	

## A méditer



« Quand j'étais petit à la maison, le plus dur c'était la fin du mois... Surtout les trente derniers jours ! »

Coluche

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

3	6	2	8	1	7	5	9	4
1	9	8	4	6	5	7	2	3
4	7	5	9	3	2	8	1	6
2	8	4	1	5	9	3	6	7
7	5	6	2	8	3	1	4	9
9	3	1	7	4	6	2	5	8
6	4	7	3	2	1	9	8	5
8	1	3	5	9	4	6	7	2
5	2	9	6	7	8	4	3	1

### Pyramot



### Mots fléchés

M	L	Z	I	I	F					
C	A	R	A	V	E	L	L	E	S	O
R	O	X	A	N	E	P	E	A	U	
P	A	M	I	R	O	P	I	U	M	
T	E	S	S	O	N	E	T	A	L	
P	H	O	T	O	E	T	E	N	A	
O	E	V	E	A	S	P	I	C		
T	N	T	I	N	S	U	U	T		
A	B	E	L	A	R	D	E	T		
S	A	R	A	I	S	E	R	E	R	
D	A	R	D	S	A	O	S	T	E	
L	O	I	S	A	D	U	L	T	E	S
R	E	K	A	I	E	H	S			
L	A	N	C	E	L	O	T	E	R	E
I	T	I	N	E	R	A	I	R	E	S

### Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	M	A	D	I	S	D	E	G	A	U	L	E
M	A	T	E	R	I	A	L	I	S	T	E	S
I	N	T	R	A	N	S	I	G	E	A	N	T
A	T	I	M	I	E	S	O	R	H	A	N	T
N	E	R	A			D	T					U
T	S	E	T	S	E	T	E	N	A	R		
E	L	E	O	T	R	A	G	U	E	S		D
C	A	S	S	E	N	O	I	S	E	T	E	
I	J	E	M	E	U	T	E	R	A	S		
M	O	I	E	S	T	E						W
E	L	S	A	T	E							S
N	I	A	I	S								E
T	E	R	R	A	S	S	E	M	E	N	T	S



البريد بنك

AL BARID BANK



**PLUS QU'UNE BANQUE,  
NOUS SOMMES EN PHASE  
AVEC NOTRE TEMPS.**

080 200 32 32  /albaridbankofficiel



**POUR TOUS LES MAROCAINS**